

Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2021
Direction du Patrimoine Immobilier – Service maintenance et exploitation
Intitulé du poste : Apprenti en Maintenance des Bâtiments

Formation envisagée par l'apprenti : CAP MBC (Maintenance des bâtiments collectifs)

Le maître d'apprentissage sera Michel MENARD, agent de maintenance de l'Equipe de Maintenance Territorialisée de *l'atelier de Saint Florent le Vieil (EMT Saint Florent)*.

Présentation des motivations du maitre d'apprentissage :

Depuis l'année 2020 avec l'arrivée de 3 apprentis, le service de maintenance et exploitation souhaite s'inscrire dans une dynamique de formation d'apprentis afin de bénéficier en fin de cursus scolaire d'un potentiel de collaborateurs formés et acculturés à l'environnement de travail au sein du Département de Maine-et-Loire et particulièrement celui des collèges publics.

Cela permet aux agent de transmettre leurs connaissances professionnelles et apporter leurs expériences à un jeune motivé.

Durée du contrat :

1 an ou 2 ans

Missions confiées (préciser les activités confiées) :

- Inspecter les installations et les locaux
- Diagnostiquer une panne sur une installation (éclairage, chauffage, sanitaires)
- Contrôler une installation électrique
- Dépannages électriques hors-tension
- Réparer ou remplacer les équipements de second œuvre
- Modifier une installation pour l'adapter un nouveau besoin
- Vérifier et entretenir l'installation sanitaire, de chauffage central et de production d'eau chaude
- Préparer un support à enduire
- Appliquer des gammes de peintures, vernis, enduits ou laques
- Définir des besoins en approvisionnement
- ... appréhender les diverses tâches et missions d'un agent de maintenance polyvalent

Modalités d'accompagnement de l'apprenti (préciser l'organisation envisagée pour accompagner l'apprenti dans sa prise de fonction, son exercice quotidien, le lien avec l'établissement scolaire et sa formation...) :

En terme d'outillage, il percevra une caisse à outils individuelle donc il aura en charge l'entretien et d'EPI adaptés à ses missions. Il travaillera en mettant en place les dispositifs de sécurité.

Ses missions nécessiteront des déplacements dans les collèges et les sites départementaux quotidiennement pour participer à des interventions de dépannages et petits chantiers. Il pourra ainsi connaître les différentes structures, leur fonctionnement et se faire connaître auprès des usagers.

Si celui-ci est détenteur de son permis de conduire B, il pourra être amené à se déplacer avec un véhicule de service selon les conditions du règlement intérieur.

L'apprenti travaillera principalement en binôme avec son maître de stage, mais sera également amené à travailler avec d'autres agents.

Le maître de stage se conformera à l'ensemble des obligations de la formation de l'apprenti (entretien avec le tuteur formation ; réalisation de points d'étapes et de suivi).

Lieu de travail : Atelier de Saint Florent le Vieil et tous les sites du secteur de Saint Florent le Vieil.